

COMPTABILITÉ - FINANCES - BUDGET

2 jours - 14 heures

Sofitel Jardin des Roses

» 28 et 29 Septembre 2017

TARIF

8000 dh ht

ANIMATEUR(S)

M. Hakim FIRADI

Directeur de l'Institut des
Finances et Adjoint au
Directeur des Affaires
Administratives et
Générales du Ministère de
l'Economie et des
Finances

M. Ahmed BELFAHMI

Chef de la Division des
Programmations et
Contractualisations à la
Direction des Entreprises
Public et de la
Privatisation

RENSEIGNEMENTS

TEL : 06 63 62 08 02.

Le Maroc s'est inscrit durant la dernière décennie dans un processus de modernisation volontariste de son administration publique, à travers l'adoption de nouvelles lois organiques, visant notamment une meilleure gouvernance des finances de l'Etat, et une meilleure répartition des responsabilités et des actions au niveau territorial.

Le projet de réforme du dispositif de gouvernance et de contrôle financier de l'Etat, en cours d'adoption, consacre la démarche contractuelle entre l'Etat et les Etablissements et Entreprises Publics (EEP), dont la généralisation progressive a été entamée par la circulaire du Chef de Gouvernement de 2013 et confirmée par le programme de Gouvernement de 2017-2021.

Le gestionnaire public national d'aujourd'hui est appelé plus que jamais à s'insérer dans cet environnement, afin de mieux répondre aux défis imposés par le management public moderne et parvenir à réaliser autant que possible les missions et objectifs qui lui sont assignés avec le maximum d'efficacité et d'efficience.

La contractualisation est l'instrument par excellence qui permet l'ancrage de la culture de performance, de responsabilité et de reddition des comptes, aussi bien auprès des EEP que des services déconcentrés de l'Etat, ce qui permet le renforcement de leur viabilité, et le développement de service de qualité pour le citoyen. Le processus de contractualisation est par ailleurs propice à l'instauration d'un climat de confiance d'ouverture et de dialogue.

Public concerné

- Responsables, ordonnateurs publics, responsables de programmes (Ministères, collectivités territoriales, établissements et entreprises publics,...)
- Responsables et chargés de mission dans les domaines de finances, contrôle de gestion, contrôle interne, inspection générale, évaluation des politiques publiques.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la contractualisation
- Définir les typologies et le contenu des contrats
- S'approprier le processus de contractualisation selon les différents cas de figures
- Comprendre les rôles et responsabilités des parties prenantes
- Maitriser l'exécution des contrats
- Maitriser le suivi et l'évaluation des contrats
- Comprendre les enjeux de communication associés
- Disposer de modèles de contrats et de techniques de mise au point

Programme

- Enjeux de la nouvelle réforme des finances publiques
- Enjeux et réforme de la gouvernance des établissements et des entreprises publics
- Nouveaux rôles et attributions des responsables régionaux
- Enjeux de la contractualisation : transparence et performance
- Gestion des projets et contractualisation
- Typologie et contenu du Contrat programme
- Processus de la contractualisation de la vision stratégique au déploiement opérationnel
- Formalisation des contrats programmes
- Exécution du contrat : suivi, évaluation, amendement
- Etudes de cas pratiques de contrats
- Structure et modèle d'un contrat programme